

Programme de formation

« L'impact de la loi Pacte sur l'épargne retraite et assurance vie »

A01

Durée : 7 heures

Tarif : 450€

PUBLIC

Les professionnels en charge de l'épargne retraite à titre individuel ou collectif auprès des sociétés d'assurances, des banques et des intermédiaires.

Les conseillers de clientèle

Les conseils en gestion de patrimoine.

OBJECTIFS

Différencier assurance vie et épargne retraite

Caractériser le PER et en comprendre ses mécanismes

Mesurer tous les impacts de la loi Pacte sur nos métiers

PRÉREQUIS

Connaissance des fondamentaux de l'assurance vie

CONTENU DE LA FORMATION

La réforme de l'épargne salariale

- Le contexte et les enjeux
- L'épargne salariale dans le marché de l'assurance vie
- La création du PER et ses mécanismes
- Les compartiments
- La transférabilité
- La fiscalité applicable à l'entrée et à la sortie
- La fiscalité applicable en cas de décès
- Les profils de gestion
- Obligations d'information et devoir de conseil

Les nouvelles obligations de transparence et d'information

- Le rendement
- Les titres
- Les bénéficiaires
- Les enjeux de la loi Pacte sur le devoir de conseil

Le nouveau « dispositif à prestations définies à droits certains »

L'« Eurocroissance nouveau » est arrivé

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Questionnaire de satisfaction

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Tour de table : Recueil des attentes et difficultés

QCM de positionnement

Alternance d'exposés et d'études de cas suivis d'échanges

Supports pédagogiques : Diaporama remis en fin de stage (version numérique)

Exercice de compréhension du PER

QCM / correction en présentiel

INTERVENANTE :

Titulaire d'un diplôme de finance et comptabilité, Françoise Odaou intègre l'Ecole Nationale d'Assurance - CNAM dont elle ressort major de promotion en 1987. Fondée de pouvoir d'un cabinet de courtage, elle mène parallèlement une carrière professorale auprès de l'AEA et de l'Enass. En 2015, nommée Directeur délégué de CGPC (Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés), elle découvre un métier « Conseil en gestion de patrimoine » riche de ses multiples champs disciplinaires. En 2017, elle décide de transmettre ses connaissances des métiers de l'assurance et de son environnement et d'apporter son aide en tant que consultante pour la réalisation de projets liés aux compétences professionnelles.